

Compte-rendu du Conseil de Faculté du 05 novembre 2020 à 16h
réuni en visioconférence

Élus présents : Geremia COMETTI, Philippe CORDAZZO, Judicaël JUGE, Anne-Sophie LAMINE, Elise MARSICANO, Philippe HAMMAN, Nalini FURST, Eléna LANDMANN, Catherine DELCROIX, Salomé DEBOOS, Alain AYERBE, Catherine BOISSON, Frédéric BAUER.

Excusés : Maurice WINTZ (procuration Philippe HAMMAN), Geoffrey POITOU (procuration Eléna LANDMANN), Roger SOME (procuration Geremia COMETTI).

Invité permanent : Jean René GNAGNAPREGASSIN

Invité : Clarisse MAIGRET

Président de séance : Jean-Daniel BOYER, Doyen de la Faculté

Ordre du jour de la séance du conseil :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 1er octobre 2020
- 2) Budget 2020/2021
- 3) Proposition de répartition Référentiel 2020/2021
- 4) Composition Jury d'examens 2020/2021
- 5) Examen de la motion de madame MARSICANO : modification de comptabilisation et de paiement des heures en L2 de sociologie en EAD.
- 6) Points évoqué par les représentants étudiants : retour sur un problème sanitaire
- 7) Points d'information diverses:
 - CRCT
 - Décharge CNRS
 - Conseil de perfectionnement
 - Commission périples (L1 et L2)

M. Boyer salue les membres du conseil et aborde l'ordre du jour.

1) Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 1er octobre 2020

Le compte rendu est adopté, une seule personne ne prend pas part au vote.

2) Budget 2020/2021

Le budget 2020/ 2021 de la composante est en baisse de 5,11 %. Cette baisse est répercutée sur les budgets des instituts. Cette réduction budgétaire est spécifique à cette année en raison de la diminution du nombre

d'étudiant.es suite à la fermeture de la première année d'enseignement à distance. Il est possible que cette baisse soit moins importante l'année prochaine en raison de l'ouverture de la L1 sciences sociales et santé.

Un certain nombre de dépenses durables ayant été réalisées les années passées, le budget devrait s'en voir décharger, ce qui pourrait laisser de nouvelles marges de manœuvre.

- Des travaux de peinture et d'équipement des locaux ont continué à être réalisés cette année.
- La faculté a été dotée de 15 ordinateurs portables. (Principalement pour l'équipe BIATSS ainsi que l'attribution d'un PC portable par institut).

Le budget 2020/2021 est adopté à l'unanimité.

3) Proposition de répartition de Référentiel 2020/2021

A partir du document envoyé, il est proposé de :

- Passer à 20 heures tous les directeurs / directrices d'instituts
- Prévoir un référentiel pour le master éthique : 313 heures (2 M1 et 1 M2).

D'autres points sont évoqués :

- Intégrer une partie du référentiel dans les services des enseignants? Se pose alors la question du sous-encadrement des premières années et donc du recrutement des chargé.es de TD.
- Abonder sur les référentiels grand amphithéâtre (> 100): 9 votes ==> base une heure supplémentaire allouée.

Les rétributions de stage dans le référentiel, en fonction de ce qui sera possible dans les sommes disponibles, valent pour tous les instituts et formations, en plus des maquettes.

4) Composition Jury d'examens 2020/2021

Les compositions de jury ont été validées à l'unanimité.

5) Examen de la motion de madame MARSICANO :

Proposition de modification de comptabilisation et de paiement des heures en L2 de sociologie en EAD compte tenu du nombre très faible d'étudiants cette année (<5).

- Pour les titulaires : 1 cours (que ce soit CM ou TD et quel que soit le nombre d'heures) est payé 2 HETD.
- Pour les vacataires : 1 cours (que ce soit CM ou TD et quel que soit le nombre d'heures) est payé 4 HETD.

La motion présentée a été adoptée.

6) Motion des représentants des étudiants: Retour sur un problème sanitaire.

Les élus étudiants évoquent des situations apparues dans le cadre d'un enseignement avec pour appui des retours de témoignages d'étudiant.es de différentes promotions concernant un enseignant qui ne respecterait pas les mesures sanitaires en vigueur.

La commission disciplinaire a été saisie par le doyen, la procédure suit son cours. Une proposition de neutralisation des notes dans cet enseignement est faite par le conseil afin de ne pas pénaliser les étudiant.es.

Une prise de position du conseil de Faculté est proposée :

- Des étudiant.es de plusieurs promotions ont collectivement porté à la connaissance du conseil de faculté le fait qu'un enseignant n'a pas respecté de manière répétée les consignes sanitaires en conséquence de quoi et en application de la motion votée par le conseil du 11 septembre 2020, le Conseil de Faculté dénonce fermement ces agissements et décide, dans cette situation d'urgence, de neutraliser les épreuves concernées.
- Le conseil de faculté indique regretter que des mesures d'urgence n'aient pas été mises en place par la présidence de l'Université et demande qu'elles soient mises en place à l'avenir pour la gestion de ce type de situation.
- Le conseil regrette également l'absence de réaction des services centraux suite au signalement par les étudiant.es.
- Par ailleurs, le conseil de Faculté se prononce en faveur du droit des étudiant.es de ne pas aller en cours et de demander la neutralisation des épreuves en cas de non-respect des mesures sanitaires par un enseignant après signalement collectif ou individuel auprès du Responsable Administratif de Composante.
- Enfin, le Conseil de Faculté restera vigilant par rapport aux potentiels comportements problématiques futurs de l'enseignant mentionné.

Ces motions ont été adoptées par le conseil.

7) Points d'information diverses:

- Poste Traitement de données en sciences sociales.

Comité de sélection de 12 membres :

Internes : Didier Breton, Philippe Cordazzo, Philippe Hamman, Anaïs Collet, Elise Marsicano, Nicolas Cauchi-Duval.

Externes : Christophe Guilmotho, Christophe Bergouignan, Heloïse Petit, Lucy Marquet, Virgine Dejoux, Pascal Sebillé.

- CRCT : 4 demandes sont remontées au doyen.
- Décharge CNRS : pas demande particulière.
- Les conseils de perfectionnement doivent être tenus courant décembre- courant janvier).

La commission Périples (L1 et L2) a commencé ses travaux, le doyen indique être en attente de l'élection des délégués étudiants.

L'assiduité aux TD des étudiants sera un point à discuter au prochain conseil de faculté.

La séance s'est terminée à 18h30.